

Acte mis en ligne le : 05/05/23

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	20	11	12

L'an 2023, le mardi 25 avril, à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de René PORRETTA, Président.

Secrétaire de séance : Valérie MICHA-FRACHON

Présents : ANGININ Daniel, CROS Robert, DELAY Monique, EUGENIO Céline, FASSINOT Christine, MAZAUD Gilberte, MICHA-FRACHON Valérie, MOREL Marie-Josèphe, PORRETTA René, RIGARD Josiane, THOMAS Alexandra.

Absents : BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, DECRETTE Bernard, DEVAUX Vanessa, GASS Julie, HORVATH Damien, HUGOU Isabelle, MAGNARD Corinne, MAIRE Nicole.

Procuration : MAGNARD Corinne donne procuration à THOMAS Alexandra.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – BUDGET ANNEXE RESIDENCE AUTONOMIE

Classification contrôle de légalité : 7.1.2

Après vote du compte administratif 2022, il convient de procéder à l'affectation définitive des résultats 2022.

Le résultat d'exploitation à affecter correspond à la somme du résultat budgétaire 2022 et du résultat antérieur incorporé en 2022.

Le résultat d'investissement à reporter en 2023 correspond à la somme du résultat budgétaire 2022 et des résultats antérieurs reportés en 2022.

Suite à la modification de la nomenclature comptable entre 2021 et 2022 concernant la comptabilisation des ICNE (passage d'ordre budgétaire à semi budgétaire).

Il doit être soustrait du résultat d'investissement 2021 reporté en 2022, le montant de 1 082.64€ correspondant aux ICNE.

Détermination résultat d'exploitation 2022		Réalisé
Total des charges	A	652 488.20
Total des produits	B	676 488.19
Résultat budgétaire de l'exercice 2022	C = B - A	23 999.99
Résultat antérieur incorporé au résultat 2022	D	0
Résultat 2022 à affecter (R 002 ou R 1068) (total = C + D)		23 999.99

Détermination résultat d'investissement 2022		Réalisé
Total des charges	A	98 267.16
Total des produits	B	359 563.62
Résultat budgétaire de l'exercice 2021	C = B - A	261 296.46
Résultat exploitation 2020 affecté en 2022	D	39 532.06
Résultat 2021 reporté en 2022	E	144 253.77
Modification ICNE 2022 (écriture semi-budgétaire) F		1 082.64
Résultat 2022 à reporter en 2023 (R 001) (total = C+D+E-F)		443 999.65

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

D'AFFECTER les résultats 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation 2022 :

23 999.99 € sur l'exercice 2024 en section d'investissement (R 10682)

Résultat d'investissement 2022 :

443 999.65 € sur l'exercice 2023 en section d'investissement (R 001)

D'AUTORISER le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Valérie MICHA-FRACHON 	René PORRETTA 	